Cher(e)s ami(e)s adhérentes et adhérents de PROSIMAR,

Je me propose aujourd'hui d'oublier le passé que j'avais rappelé lors de l'AG des 80 ans de PROSIMAR en 2010 - certains s'en souviennent peut-être, les autres le trouveront sur notre site internet -, et d'évoquer le futur de l'époque, devenu le présent d'aujourd'hui.

Le présent continue l'histoire de Ste Marguerite, quartier de Pornichet que nous, ses habitants, aimons plus que tout autre : c'est un lieu de villégiature, certes, mais aussi un lieu de promenade pour tous, et d'émerveillement pour ceux qui savent écouter la mer, le vent et le chant des oiseaux, pour mieux voir et en apprécier la nature maritime, littorale et sylvestre.

C'est un lieu de partage – certes, pas toujours harmonieux certains WE de beau temps - de nos avenues, et nos chemins, de nos villas, entre habitants principaux, secondaires ou occasionnels, et aussi les touristes et visiteurs toujours nombreux.

C'est une plage, et même deux, avec l'extrémité de celle de Bonne Source, ses pointes du Jaunais et de Congrigoux, son chemin côtier interrompu, son Blockhaus décoré d'une nouvelle fresque…

C'est aujourd'hui un peu plus de commerces avenue des pins et avenue du Littoral, et aussi Le Tibidabo, bar-restaurant de plage lieu de rencontre apprécié, l'école de voile Eole avec de plus en plus de bateaux et engins, des clubs de plage Poséidon et Bel Air pour les enfants et l'apprentissage de la natation…

PROSIMAR et Ste Marguerite, c'est une histoire longue aujourd'hui de 95 ans : bientôt centenaire ?

En 2025, comment vous parler de demain autrement que je l'ai fait en 2010?

C'est difficile pour un responsable d'association qui voit plus de difficultés, d'insécurité et de régressions, que de constructions cohérentes vers un espace de vie, rempli de sérénité et de modestie.

C'est encore plus difficile quand on relit les archives, et qu'on constate que les problèmes d'aujourd'hui sont ceux posés hier et avant-hier, et resteront probablement encore posés demain et après-demain…

Certains connaissent sans doute cette œuvre étonnante d'optimisme de Charles Péguy : *le Porche du Mystère de la 2e vertu*, qui parle de ces trois vertus que sont la foi, l'espérance et la charité. Je m'étais inspiré de ce tryptique pour structurer notre réflexion sur PROSIMAR au moment de son 80e anniversaire. Je le reprends aujourd'hui…

LA FOI DANS LA FORCE D'UNE ASSOCIATION, ce n'est pas étonnant.

Péguy : « Pour ne pas y croire, il faudrait se boucher les yeux et les oreilles. Pour ne pas voir, pour ne pas croire.»

L'association est capable d'obtenir des résultats, parfois inaccessibles même à la puissance publique, pourvu que celle-ci n'y fasse pas obstacle.

L'association est capable de réunir et de créer des moments de convivialité, car on ne peut rester isolé.

Seul on subit, ensemble on se renforce mutuellement !

Encore faut-il une implication des adhérents et une attention aux informations fournies.

Et c'est ensemble que nous prenons conscience des changements de notre environnement, et de la nécessité d'adapter nos propres comportements...

Seules, les associations constituées et expérimentées apportent un supplément réfléchi à notre environnement et à notre cadre de vie: cadre social, économique et commercial, urbain, culturel ou sportif…
Je dois constater, bien qu'ayant toujours assuré les municipalités de la bienveillance des associations environnementales et de PROSIMAR, que les élus ont tendance à considérer toute critique ou suggestion comme une marque d'opposition »…

Pourtant, écouter les critiques ou les recommandations, c'est la voie vers la recherche de l'excellence !
Un exemple éloquent :
Les associations PROSIMAR et BONNE SOURCE se sont opposées à la révision allégée du PLU, décidée dès Nov. 2015, qui visait entre autres à supprimer l'espace boisé classé des Evens, dans le but de pouvoir construire un immeuble.
Après transfert du dossier à la CARENE, retranscription du projet en OAP dans le PLUi, et malgré l'approbation de la justice administrative en 6 ans de procédure, fin 2021, la mairie a renoncé à la construction de l'immeuble et décidé de réaliser un très beau parc arboré.
Une décision particulièrement saluée par les associations et les riverains : le bon sens l'a emporté !
Mais au prix d'une transaction à près d'1,2 M€ pour l'achat d'un terrain initialement non constructible, n'aurait-il pas mieux valu renoncer auparavant au déclassement EBC ?

OUI, il faut avoir foi dans les associations qui privilégient par nature l'intérêt général aux intérêts particuliers…

LA CHARITE,
Péguy : « *ce n'est pas étonnant*. **»**

Ce n'est pas étonnant de donner si c'est bien utilisé.
A Ste Marguerite nous contribuons largement, et pour les résidents secondaires aujourd'hui bien trop, au financement de la commune et de ses équipements.
Mais comme « *charité bien ordonnée commence par soi-même* », nous attendons un certain équilibre, une sorte de retour sur investissement localisé ici à Ste Marguerite !
Si chacun a légitimement le souci de son intérêt immédiat, l'association exprime collectivement quel est l'intérêt général de Pornichet à Ste Marguerite.

L'ESPERANCE :
Peguy : « Ce qui étonne, c'est L'ESPERANCE. Et on n'en revient pas. Cette petite espérance qui n'a l'air de rien du tout. Cette petite fille espérance. Immortelle. …elle s'avance entre ses deux grandes sœurs et on ne prend pas seulement garde à elle.»

Trop tard pour stopper l'inutile éolien offshore ; ces éoliennes en mer qui, lorsqu'elles sont autorisées à fonctionner, servent à exporter à perte des MWh chez nos voisins allemands, belges, italiens ou suisses! Et lorsqu'elles sont arrêtées sur ordre pour stabiliser le réseau, elles sont largement indemnisées pour l'absence obligée de production. Et tout cela est financé par l'augmentation de nos factures d'électricité, ainsi que la taxe payée aux communes littorales, sans le moindre profit pour leurs habitants, avec des élus trop heureux de cette recette supplémentaire.

N'est-il pas temps de classer à Ste Marguerite, comme le PLUi l'a fait en centre-ville les terrains boisés, les bords d'avenues arborées, les fonds de parcelles, pour maintenir les arbres qui font la caractéristique de ce quartier ?

On espère qu'on trouvera de quoi freiner les divisions excessives de parcelles et les préemptions autoritaires pour permettre un urbanisme arboré, ouvert et aéré à vocation familiale.
L'évolution climatique attendue l'exige.

Non, l'espérance est là.

<u>Chers amis de PROSIMAR,</u>
Charles Péguy écrit : « Le facile et la pente est de désespérer et c'est la grande tentation. »
Alors, mes espérances pour Ste Marguerite, je vous les redis, pratiquement à l'identique d' il y a 15 ans:

- **Que ce quartier se transforme pour retrouver une voirie conçue pour une circulation douce, imposant aux automobilistes (donc à nous-mêmes, toujours pressés) une progression ralentie, sécurisée, respectueuse de la priorité aux familles, aux enfants, aux cyclistes, avec un accès aux poussettes d'enfants ou aux handicapés ; une circulation en cohérence avec le lieu !**

- **Que les voitures ne restent pas garées à l'extérieur des propriétés, dans les chemins privés et les avenues : le cadre de vie en sera profondément changé !**

- **Que les trottoirs (ou ce qui en tient lieu) ne soient pas encombrés par les poteaux de signalisation, les abribus ou les panneaux publicitaires ;**

- **Qu'on enterre rapidement les affreux câbles électriques et télécom, qui dénaturent le cadre de station balnéaire et sont menacés en cas de tempête ; qu'on en profite pour renforcer l'accès 4G-5G trop souvent défaillant, notamment le WE…**

- **Que les constructions réservent toujours un espace de verdure pour y garder une densité arborée, qui garantit le cadre de vie des générations futures.**

- **Que les clôtures soient essentiellement en verdure, pour le respect des passants et des promeneurs ; que tous les pas de portes soient fleuris ;**

- **Que les propriétaires (les co-propriétaires des immeubles surtout) se préoccupent de planter chaque année, pour remplacer les grands arbres en fin de vie ;**

- **Que l'offre commerciale de proximité retrouve encore plus de vigueur ;**

- **Que les ruisseaux retrouvent leur lit naturel, avec une eau claire et non polluée. Que les exutoires en béton sur la plage soient constamment entretenus, pour la plus grande joie des petits qui y jouent hors saison ;**

- **Qu'on maîtrise la pollution lumineuse de l'éclairage public, pour que nos enfants puissent connaître la voie lactée dans un ciel étoilé et pas seulement les éclats des planètes du matin et du soir – et ainsi réhabiliter cette villégiature de Flammarion…**

- **Que les écureuils et les oiseaux habitent toujours nos arbres, sans risquer de se faire écraser pour les premiers, faute de voute arborée au-dessus des avenues;**

- **Que l'intégrité des villas remarquables soit préservée des difficultés de succession ;**

- **Que chaque année il y ait pléthore de candidats au Conseil d'Administration de PROSIMAR**

- **Etc…**

Oui je sais, c'est utopique !

« Le facile et la pente est de désespérer et c'est la grande tentation. »

Mais ce quartier est encore si attrayant qu'il faut le protéger, et mon espérance est que PROSIMAR fêtera ses 100 et 150 ans…

Soyez remerciés d'avoir fait vivre PROSIMAR aujourd'hui, et de la faire vivre encore demain.

Alain DORÉ